

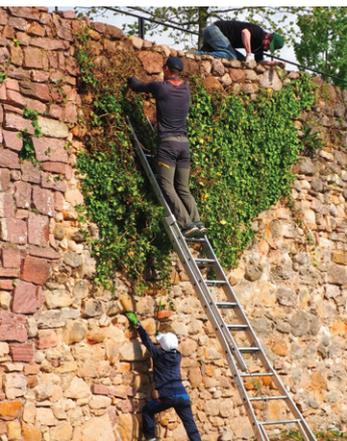


*La Journée
Citoyenne
c'est super !*

A Tàj fer d'Dorflitt, dàs isch prima !

Encore un record battu pour la Journée Citoyenne de Bergheim le 6 mai avec près de 140 participants et une météo favorable. Des ateliers pour tous les goûts, décorations, peintures, remparts, nature, propreté... et pour couronner le tout un très bon repas.

Un grand merci à tous les participants pour leur aide et leur bonne humeur !



Journée plantation

La journée de plantation organisée par la commune le 29 avril a connu un vif succès. Les agents de l'équipe technique ont ainsi repoté des géraniums et autres fleurs estivales par centaines.



La malédiction de Werner

Notre commune fait partie de l'association des dix communes touristiques du Haut-Koenigsbourg présidée aujourd'hui par François MULLER et dont l'objectif est de créer des animations. Pour la petite histoire, c'est cette association qui est à l'origine de la mise en place du slowUp.

Cette fois-ci, le choix s'est porté sur un jeu d'énigmes ou escape game dont une partie se déroule dans chacune des dix communes. C'est un moyen ludique, insolite et original de découvrir les beaux villages autour du château. Nul besoin de résoudre les 10 énigmes, elles sont indépendantes les unes des autres.

Les livrets sont en vente pour 25€ (pour les 10 énigmes) principalement dans les offices de tourisme mais aussi dans les commerces, à Bergheim : la boulangerie Bernauer et le Proxi. Un petit conseil : à Bergheim, suivez les sorcières et bonne quête !



La médaille du mérite pour Marine STADLER

Dans l'après-midi du 22 avril 2023, un dispositif impressionnant, réunissant plus de 80 sapeurs-pompiers, a pris possession de la place du Dr Pierre Walter. L'objectif de la cérémonie était la mise à l'honneur de Marine STADLER, citoyenne de Bergheim, très engagée.

Marine est issue d'une famille de sapeurs-pompiers, son père Roger, ses frères Cédric et Thomas, son oncle Maurice, ses cousins... Bénévoles ou professionnels, l'engagement est sans faille. La jeune femme a reçu cette prestigieuse médaille pour ses multiples investissements : SPV depuis 2011, responsable de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers, active au niveau de l'Union départementale et de l'Œuvre des pupilles ainsi que pour ses actions dans son métier d'assistante sociale.

Félicitations Marine, le village tout entier est fier de toi !



Noces de diamant

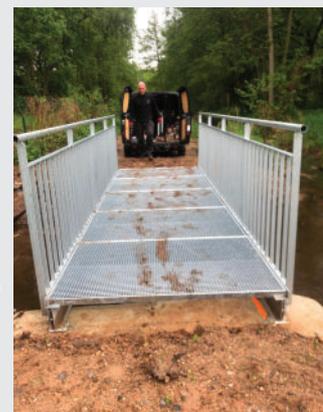
Joseph et Maria EDERLÉ ont fêté leurs noces de diamant le 24 avril 2023. A cette occasion ils ont reçu une plaquette commémorative ainsi qu'un bouquet de fleurs de la municipalité.

Habitat et Humanisme devient propriétaire de l'ancien Ehpad

Le contrat de vente de l'ancien Ehpad a été signé le 25 mai 2023 entre EPF Alsace, porteur financier pour le compte de la commune de Bergheim et l'association Habitat et Humanisme. Le projet validé est celui d'une maison intergénérationnelle comprenant 23 logements ainsi que des locaux professionnels et des espaces communs. Les travaux devraient démarrer au 4^{ème} trimestre 2023.

Sentier pédagogique du Ried

La passerelle en bois bien utilisée s'est vue remplacée par une belle passerelle métallique créée par LM Fer. Le petit canal qui fait la jonction entre le Bergenbach et la gravière a été élargi de manière conséquente. Les Sablières Leonhart ont pris en charge les travaux d'enrochement et la moitié du coût de la passerelle.





Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

En cette saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).

Les services techniques vont réaliser prochainement un bilan sur le linéaire de haies et plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite de voies et chemins communaux. C'est pourquoi, il vous est demandé si vous êtes concerné d'intervenir dans les meilleurs délais.

Rénovation de la promenade des remparts

Les travaux effectués par l'entreprise SAVA sur tout le tour des remparts, ont permis de retrouver une promenade agréable, élargie et accessible aux personnes à mobilité réduite.



Location de la chasse communale

PÉRIODE DU 02/02/2024 AU 01/02/2033

IMPORTANT : en votre qualité de propriétaire de terrain(s) compris dans le périmètre de chasse sur le territoire de la commune, conformément aux dispositions du Code de l'environnement (article L 429-13), il vous appartiendra prochainement de vous prononcer sur l'affectation du produit de la chasse pendant la durée de la location.

La décision d'abandon à la commune du loyer de la chasse est prise expressément à la double majorité des deux tiers au moins des propriétaires représentant les deux tiers au moins des surfaces chassables. L'absence de réponse équivaut à voter contre l'abandon du produit de la chasse à la commune. Si cette majorité n'est pas atteinte, le loyer de la chasse sera redistribué à une foule de propriétaires, ce qui donnera une petite somme pour la plupart d'entre vous. Vous serez également redevable de toutes les cotisations dues en votre qualité de propriétaire.

Si le produit est laissé à la commune, il sera affecté à la couverture des cotisations obligatoires pour les propriétaires des assurances accident agricole, à l'entretien des chemins ruraux et forestiers et au versement d'une subvention annuelle au budget de l'association Foncière de Bergheim.

Nota : consultation par voie postale au mois de juin/juillet et en vous remerciant d'ores et déjà pour vos réponses.



Le CMJ soutient pour la 2^{ème} année consécutive la cause animale !

La collecte de croquettes pour la SPA d'Ebersheim et « Les Chats Libres » de Bergheim est une initiative qui mérite d'être mise en avant.

Cette action permet de sensibiliser la population locale à la cause animale et à l'importance de prendre soin des animaux domestiques et sauvages. Nos jeunes élus ont également montré leur capacité à s'impliquer dans des actions solidaires et citoyennes en venant à la rencontre des habitants le samedi 15 avril et lors d'une action de collecte au Leclerc de Ribeauvillé le samedi 22 avril.

Les dons de croquettes ont été importants encore cette année. Ce n'est pas loin d'une tonne de nourriture qui a pu être collectée et redistribuée le 31 mai auprès de la SPA et de Christine MURER qui poursuit l'action initiée à l'époque par Mme WALTER avec le soutien de la commune.

Merci à tous pour vos dons, votre accueil et votre écoute lors de vos échanges avec nos jeunes élus.

Du **12** au **25 JUIN**Exposition de peintures
THIEBAUT Bernard -
Synagogue**14 JUIN**Spectacle « Respire »
Bibliothèque**23 JUIN**Fête de la Musique
Jardin de VilleDu **26 JUIN** au **8 JUILLET**Exposition de peintures
Michèle WINDHOLTZ
SynagogueEn **JUILLET** et **AOÛT** | 13H30 - 17H30Pêche estivale
Etang de pêcheEn **JUILLET** et **AOÛT**Visite du sentier viticole
et dégustation, le mercredi,
départ devant le CSC**13 JUIL.**

Don du sang

14 JUIL.Bal des Sapeurs-Pompiers
Jardin de VilleDu **16 JUIL.** au **6 AOÛT**

Tournoi open de tennis

Du **17** au **30 JUILLET**Exposition de peintures et
de sacs - Claudia BECKER
Synagogue**22** et **23 JUILLET**Fête du Gewurztraminer
Bal & cortège**27 JUIL.**Fête Alsacienne
Place du Dr Walter**3 AOÛT**Fête Alsacienne
Place du Dr WalterDu **4** au **25 AOÛT**Exposition de peintures
Laura FRENNET
Synagogue**15 AOÛT**Marché aux puces
Rue du Pressoir/Pelzkappel

Fête Alsacienne
Place du Dr WalterDu **28 AOÛT** au **10 SEPTEMBRE**Exposition de peintures
et sculptures - Bernard
HARTH Synagogue**9 SEPT.**

Fête des associations

Du **11** au **18 SEPTEMBRE**Exposition de peintures
Jeanne SIBLER & Guy
BUECHER
Synagogue**17 SEPT.**

Journée du Patrimoine

24 et **25 SEPTEMBRE**Fête des vendanges
CSC

Week-end à Courthézon

Du 12 au 15 mai 2023, sous l'égide du comité de jumelage et du comité des fêtes, une délégation d'habitants de Bergheim et de membres de l'accordéon club Pelzkappel a rendu visite à nos

amis de Courthézon dans le département du Vaucluse en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Comme à l'accoutumée, l'accueil fut très chaleureux et convivial. Participation à la fête taurine de Courthézon, visite d'une manade (lieu d'élevage de taureaux pour la course camarguaise) aux Saintes-Maries-de-la-Mer, sans oublier des dégustations de vins dont notamment le célèbre Châteauneuf-du-Pape, le programme était chargé et les 3 jours ont semblé bien courts. Après 5 années d'existence, le jumelage entre nos deux communes est solide et dynamique. Aujourd'hui, nous partageons déjà avec Courthézon notre expertise en matière de fleurissement et les projets ne manquent pas notamment avec les écoles et les associations. Preuve de notre amitié, Courthézon nous rendra visite le 15 juillet 2023.

AGENDA

Le comité des fêtes organise le 15 juillet avec les amis de Courthézon une journée à l'étang de pêche de Bergheim avec un repas concocté par nos amis courthézonnais : paëlla, fromage, dessert. L'apéritif sera offert par le comité de jumelage et le comité des fêtes de Bergheim.

Participation 12 € / personne hors boisson.

Les inscriptions sont à envoyer à francois.lionel@wanadoo.fr pour le 20 juin 2023. Le règlement est à faire pour cette même date. Ambiance assurée. Place limitée.

François MULLER, Président du comité des fêtes

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le répertoire de Bergheim Regards décembre 2022. Concernant M. SCHEER Louis Ostéopathe, il convient de lire 06 35 51 51 41.

DIVERS

M. BORDICHINI Italo propose de gérer une commande groupée de fuel. Les personnes intéressées peuvent le contacter par mail à l'adresse : italoicdn68@aol.com à partir du 1^{er} septembre.

Commission des jardins des remparts

Le Conseil Municipal a validé lors de la séance du 6 mars 2023, la création de la commission communale consultative des jardins des remparts, composée d'élus et de locataires de ces jardins. L'objectif est de proposer une évolution du règlement actuellement en vigueur afin de l'adapter plus spécifiquement aux demandes actuelles.

Dépliant édité par la Ville de Bergheim - Directeur de la publication : E. SCHNEIDER, Maire
Rédaction : Commission communication - Crédit photographique : Delphine SÂTRE BUISSON, Elisabeth SCHNEIDER, Maxence FERRAH, François MULLER, Christian BOHN - Conception-réalisation : Bulle & Co'